

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 41 (1903)  
**Heft:** 30

**Artikel:** Jean-Daniel Sonnay  
**Autor:** Sonnay, Jean-Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-200301>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

l'homme ait jamais faite, car cette conquête a donné à l'homme, dit M. de Buffon, des sens qui lui manquaient. Le chien est le premier élément du progrès de l'humanité. « Sans le chien, point de sociétés humaines », écrit le Vendidad, livre sacré des anciens Parsis. »

« Plus on apprend à connaître l'homme, plus on apprend à estimer le chien. »

Ah! si Toussenel était au Conseil d'Etat, on ne parlerait plus de muselières et les pauvres chiens ne se verraient pas interdire l'entrée des édifices publics et même des cafés. Serait-ce peut-être parce qu'ils ne consomment pas que les cafetiers sont si impitoyables à leur égard?

Mais Toussenel n'est pas du Conseil d'Etat.

**Un bon médecin nous sauve, si ce n'est toujours de la maladie, du moins d'un mauvais médecin.**

#### Poésie en chiffrenée.

Messieurs,	c'est par mon art que s'embelliit chaq	1
Si la barbe en poussant vous rend par trop hi	2	
Et fait fuir de vos pas l'amour qui perdit	3	
Je sais le ramener et sans me mettre en	4	
L'homme rouge et barbu comme était Charles	5	
Quand il sort de mes mains est un charmant Nar	6	
Si pour plaisir longtemps vous cherchez la re	7	
Des coquetteries, en vain, vous grossirez la s	8	
Si vos mentons, par moi, ne sont remis à	9	
De la mûre beauté, c'est le plus sûr in	10	

*Un coiffeur.*

#### Charité.

— Pourquoi donc renvoyer avec un ton si haut  
Le pauvre qu'en tous lieux la souffrance accompagne?  
— Vous êtes singulier! Il veut un verre d'eau,  
Et moi je n'ai que du Champagne.

#### Jean-Daniel Sonnay.

Le grand ouvrage illustré dont le comité central des fêtes du Centenaire a confié la publication à la maison Payot et C<sup>e</sup>, à Lausanne, et qui sera intitulé *Au Peuple vaudois*, contiendra, ainsi qu'on le sait, les portraits des Vaudois les plus marquants ayant vécu de 1803 à 1903. On y verra en particulier les traits du célèbre régent Jean-Daniel Sonnay, qui fut un disciple fervent de Pestalozzi et qui avait fondé à ses frais un asile rural dans sa maison de la Dausaz, près d'Oron.

Voici le portrait qu'Urbain Olivier fait de Jean-Daniel Sonnay dans la *Fille du forestier*:

« De 1820 à 1830, un homme de taille moyenne sortait chaque matin de la cour du collège de cette ville. En été, à sept heures; en hiver, à huit. Dans cette saison, il portait sur son vêtement de drap gris un manteau gris; sur sa tête, un chapeau gris. Cet homme avait les cheveux gris, la barbe grise, bien qu'il eût à peine quarante ans, à la première des dates que nous mentionnons. Les bras croisés jusqu'aux épaules, le dos voûté, le regard profond et singulièrement méditatif, l'allure vive, on le voyait descendre la petite rue du Temple, dépasser la fontaine, l'horloge et enfiler la ruelle qui conduit à la rue solitaire du Vieux-Marché. Arrivé ici, il prenait ce chemin étroit, toujours sablé, qui va rejoindre la terrasse du château. Cette place était alors moins grande qu'aujourd'hui, mais suffisante pour que deux cents enfants pussent y courir à l'aise, y jouer, y faire beaucoup de bruit jusqu'au moment où la figure grise et le blanc des yeux du maître d'école apparaissaient au bout du petit chemin. A cette vue, le silence le plus complet succédait aux cris joyeux, et toute la troupe des gamins s'empressait de monter l'escalier conduisant à la vaste salle d'enseignement. Avec ce maître vraiment populaire, il fallait obéir. Il n'enseignait ni la chimie, ni la physique, ni la sphère, ni ce qu'on appelle le *civisme* à ses deux cents élèves. Il leur ensei-

gnait le français, qu'il possédait mieux que personne; le respect envers les parents, le respect aux lois et l'amour de la patrie. Il leur parlait de Dieu, le Père céleste; de Jésus, le seul Sauveur. Dans cette école, on apprenait à lire, à écrire, à compter, à chanter. On apprenait surtout le premier de tous les devoirs de l'enfant: l'obéissance. Pour moi, je dois beaucoup à cet homme distingué, dont je reçus les soins pendant trois ans. Il m'apprit à tailler une plume d'oie et à m'en servir. Les compositeurs de l'imprimerie Bridel peuvent affirmer, encore aujourd'hui, que les leçons du maître n'étaient pas mauvaises du tout. Mais je lui dois surtout de la reconnaissance pour m'avoir souvent tiré les oreilles et donné de nombreux soufflets bien mérités. Jean-Daniel Sonnay n'y allait pas de main morte, et il faisait bien: c'était un maître sévère, mais juste et bon, un ami passionné de son pays, un Vaudois pur sang, un vrai Suisse. Honneur et respect à la mémoire du vénérable instituteur! Sa science était petite; son œuvre fut grande et porta de bons fruits chez de nombreux écoliers. »

M. François Guex, directeur de l'Ecole normale, reproduit cette page d'Urbain Olivier dans un très intéressant article de *l'Éducateur* (du 11 juillet 1903) qui est une biographie complète de Jean-Daniel Sonnay.

« Jean-Daniel Sonnay, écrit M. F. Guex, naquit le 1<sup>er</sup> février 1782, à la Combaz, près d'Oron, dans cette agreste et fertile contrée que nous a si bien décrite Charles Pasche.

Il était l'aîné des dix enfants de Jean Sonnay, honnête agriculteur et propriétaire d'un assez beau domaine. L'ordre, l'économie, le travail et la moralité régnaient à la Combaz, ce qui permit à Jean Sonnay d'élever et de placer convenablement tous ses enfants. Jean-Daniel était d'une santé beaucoup plus délicate que les cinq fils et les quatre filles qui naquirent après lui. Souvent, dans sa jeunesse, il dut entendre autour de lui ces paroles qui, heureusement, ne devaient pas se réaliser: « Por té, te ne fari pas dai vilho zous! »

Jean-Daniel travaillait aux champs avec ses parents, qui ne l'envoyaient point à l'école d'Ecoteaux, assez mal dirigée à cette époque. Il parvint cependant à lire par les soins de ses grands-parents. Il raconta lui-même plus tard comment, à l'âge de neuf ans, il apprit à écrire seul: tout en gardant les vaches sur les bords de la Haute-Broye, il façonnait des morceaux de terre glaise, les faisait sécher au soleil et, avec ces crayons d'un nouveau genre, il traitait et retracrait sur des planches neuves, les lettres de l'alphabet, puis des pages entières du catéchisme ou de la Bible. C'est ainsi qu'il apprit à former ces belles majuscules qui, plus tard, faisaient l'admiration de ses élèves, quand le maître écrivait au tableau noir ses modèles d'écriture.

Une grave maladie faillit mettre ses jours en danger. Il s'en releva, mais un nouveau chagrin devait l'atteindre profondément: il perdit sa vieille grand'mère, le bon ange du foyer. Cette femme pieuse et vaillante lui apprit à prier et à lire la Bible, à explorer aussi les environs de la maison paternelle et la belle contrée d'Oron. L'aïeule connaissait fort bien les simples, les recueillait, les séchait et en faisait des remèdes pour guérir les membres de la famille ou les voisins blessés ou malades. Elle communiqua sa science des simples à son petit-fils, qui resta jusqu'à sa mort fidèle à la bonne philosophie de sa grand'mère. Toujours active, malgré son âge avancé, on l'engageait dans son entourage à prendre du repos; mais elle de répondre, dans l'expressif langage de nos pères: « Mé réposéri quand sari morta. » Plus tard, le pédagogue Sonnay

aimait à rappeler ces paroles de sa mère, qui devinrent pour lui une des règles de sa vie utile et laborieuse.

À seize ans, il fut nommé secrétaire communal. Ces fonctions le mirent en rapport avec des magistrats dont le commerce lui fut très utile. Le pays de Vaud venait de recouvrir son indépendance et le jeune Sonnay éprouvait un ardent désir de se dévouer à sa jeune patrie. »

Se sentant fortement attiré vers la carrière de l'éducation, Sonnay se rend à Lausanne et se prépare, par un labou acharné, à la carrière de l'enseignement. Son père ne pouvait payer toute la pension du futur instituteur; aussi ce dernier se voit-il obligé de se subvenir en faisant des copies pour un architecte. C'est à l'école de la Brévine qu'il fait ses premières armes. Il enseigne ensuite aux Brenets, puis à Nyon.

« Une place de maître de français était vacante à Nyon. Sonnay fait à pied la route des Brenets à Nyon, par un temps affreux, perd un soulier en route, arrive exténué à Rolle, où il s'évanouit. Il ne s'en trouve pas moins le lendemain matin, à l'heure fixée, devant le jury. Le sort le désigne pour être examiné le premier sur vingt concurrents et c'est sur lui que, les épreuves terminées, se porte le choix de la Commission.

À peine entré en fonctions, il s'occupe des améliorations à introduire dans le collège, dans l'église et dans la commune. Il commence à réformer le chant sacré.

À Nyon, on chantait mal. Personne n'observait la mesure. Un beau dimanche, les fidèles en arrivant au temple virent les mots EN MESURE tracés en grandes et belles lettres à la craie sur tous les tableaux noirs destinés à l'indication des psaumes et des cantiques. Le régent Sonnay pria le pasteur d'annoncer du haut de sa chaire que désormais on allait chanter en mesure, que le chœur des enfants chanterait en mesure, que l'orgue jouerait en mesure, que toute l'assemblée devait être attentive à suivre la mesure réglée par le chantre. Dès ce jour, l'église de Nyon chanta en mesure et voilà pourquoi, aujourd'hui encore, tout le monde chante en mesure dans la bonne ville de Nyon!...

« L'école de Nyon eut son heure d'éclat. On venait de loin voir pratiquer le maître distingué; on s'adressait à lui pour les plans de constructions nouvelles. Le mode d'enseignement mutuel se répandit dans le canton. Sonnay était appelé dans le pays pour organiser des classes, diriger les examens de concours. On lui confiait des jeunes gens qui désiraient se vouer à la carrière de l'enseignement primaire et des titulaires de place venaient s'asseoir aux pieds du maître pour écouter ses leçons.

Après vingt ans de veilles et de labeur, Sonnay quitta Nyon pour créer, à la Dausaz, non loin de la route d'Essertes, un asile rural où, comme Pestalozzi à Neuhof, il se proposait de former des élèves aux travaux de la campagne en été et de leur donner l'instruction pendant l'hiver.

Il admettait dans son institut de jeunes campagnards, fils de familles aisées, qui tout en apprenant l'agriculture désiraient recevoir une éducation soignée, ainsi que de pauvres enfants placés par la « Société pour l'éducation de l'enfance abandonnée... »

Comme le philanthrope zuricais l'avait fait à Neuhof, Sonnay dut emprunter plusieurs milliers de francs et, comme à Neuhof encore, l'esprit de recherche, de perfectionnement incessant le poussa à des dépenses exagérées. Aussi bien les constructions commencées à la Dausaz ne furent pas plus achevées que celles que Pestalozzi avait projeté d'élever dans la plaine de Birr. Les soucis matériels s'installèrent au foyer du vieux maître et,

comme d'autres, plus que d'autres, Sonnay dut faire l'expérience que « l'homme est un apprenti » et que « la douleur est son maître ». Tous les mécomptes, les déboires, les pertes qu'il éprouvait ne l'empêchaient pas de s'intéresser à ce qui se passait autour de lui. Il rendit de nombreux services aux paysans du voisinage, soit par des expériences en agriculture, soit par des conseils en matière scolaire ou en matière de construction, soit, malgré la gêne dans laquelle il vivait, par ses actes de charité.

A bout de forces, usé avant le temps, le pauvre régent de Nyon mourut à la Dausaz, après une courte maladie, dans la nuit du 5 au 6 octobre 1842, à l'âge de 60 ans et 8 mois.

**Pour pédaler.** — Une jeune fille tourmente son père pour avoir une bicyclette, prétendant que toutes ses amies font partie du Touring-Club suisse.

**Le père:** — S'il te faut absolument pédaler, je te donnerai une machine à coudre et tu pourras fonder le Cousinig-Club suisse.

**Définition.** — Employés des postes: Esclaves de l'affranchissement.

#### Conversation de deux institutrices à l'étranger.

— Eh! bonjour, chère, depuis quand arrivée?

— Depuis hier à soir; et comment va-t-il?

— Mais bien joliment, depuis deux années que nous ne nous sommes vues. Et quels bons nouveaux par le pays?

— Mais, pas grands nouveaux. J'ai des lettres pour vous dans mon coffre; je vous les tendrai demain.

— Ça me fera bien plaisir de les lire.

— Votre place est-elle lugrative?

— Mais, assez, parce que je suis institutrice pour apprendre la langue aux enfants.

Et vous, comme quoi venez-vous?

— La même chose que vous. Est-ce votre chambre ici?

— Non, c'est la chambre à études; la mienne regarde sur le dernier; je vous y mènerai après le thé.

— Boîton du thé à ces heures?

— Oui, tous les jours; c'est la coutume.

— Je ne me soucie pas tant de ce thé.

— A propos, savez-vous que François a reçu un prix?

— Non, et pourquoi?

— Pour un sicateur nouveau qu'il a inventé.

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— C'est un instrument oratoire pour immonder les branches gourmandes.

— Et qu'a-t-il reçu?

— Une médaille avec une motion honorable.

— Ça a dû faire bien plaisir à sa mère?

— D'autant plus qu'elle sortait de maladie.

— Et qu'avait-elle trouvé?

— Une inflammation de poitrine qu'elle a prise ensuite d'une indigestion, un jour qu'elle avait été baigner.

— Et dites-moi, Charles, où est-il maintenant?

— Il est défunt.

— Mais, que me dites-vous?

— Hélas! oui. En allant chez lui dans ses congés, il a voulu sauter en bas du char; la roue lui a passé sur la copette du genou; on a dû lui faire l'amputation et il en est mort.

— Et sa sœur?

— La Caroline?... c'est toujours la même désordre; toujours ses souliers aculés, ses jupes golées, ses cheveux écharpinés! Quoi! elle n'a rien changé.

— Mais donnez-moi voir des nouvelles d'ici. Comment vous trouvez-vous? Quelle vie s'y mène-t-on?

— D'abord, je vous dirai qu'en commençant j'ai eu une forte appétit, qui a diminué ensuite jusqu'au moment où nous avons été en campagne.

— Ah! vous allez en campagne.... l'été?

— Oh! oui, c'est la mode ici. Notre maison de campagne est près de bains qui attirent une immense influence de monde dans le temps de la baigne.

— Et les leçons, elles vont?

— Mes élèves font de grands progrès dans la langue: mais madame est très exigeante; elle ne laisse passer aucune faute. J'en suis charmée, parce qu'au moins je ne déperdras rien. Nous lisons maintenant Philémon et Beausire.

— Ah! Philémon et Beausire; je connais cet ouvrage.

— Je me sers aussi d'une Christomathie.

— Je ne me rappelle pas de ce livre.

— Mais, qu'avez-vous donc sur la main, ma chère? Seriez-vous grangnée?

— Non, c'est un tavan qui m'a piquée. La diligence en était invahie; on le comprend par le chaud qu'il fait... tellement... que j'en ai ai des vestiges.

— Etiez-vous nombreux?

— Mais assez; d'abord, un monsieur qui avait une énorme complexion; il n'a pas pipé un mot; ensuite un charcutier, qui s'est arrêté à Paris; enfin une contre-pointière et une tailleuse en hommes, de notre pays, qui allaient en place.

— Comme institutrices?

— Je ne sais; mais je ne crois pas, parce que la tailleuse en hommes parlait qu'elle aurait beaucoup à restoucher.

— Mais, j'entends la cloche du thé; je cours en faire une effusion.

— Vous ne me ferez pas attendre jusqu'au calandres grecques.

— Non, prenez seulement la peine de vous assécher un moment, d'autant plus qu'il est encore à bonne heure.

Extrait d'un journal de 1851, *La Guêpe*.

**Pour prendre du mouvement.** — Il y a une chose qui m'étonne, disait quelqu'un au docteur X, de Lausanne, c'est que vous réussissiez à faire bouger la grosse, grasse et apathique Mme Z.

— C'est bien simple: je lui communique quotidiennement un tas de prétextes secrets, qu'elle se hâte de redire à ses parents, à ses amis et à ses connaissances, de telle sorte qu'elle est du matin au soir par voies et chemins.

**La postérité.** — C'est entendu, n'est-ce pas, ma chère cousine, tu viendras avec ton mari passer le dimanche chez nous?

— Moi, oui, mais mon mari, impossible de l'arracher à ses livres.

— Je sais, je sais, c'est un savant; comme il le dit, il travaille pour la postérité.

— Ah! s'il pouvait me laisser une fois en paix avec la postérité! A-t-elle fait quelque chose pour nous, cette postérité?

#### Porque Djan-Isaa n'amâve pas le télégraphe.

Vo cogaite prau ci bocon de fiertsau qu'on aguelhie su dai poti et qu'on fâ eintortollhi su dai z'affère quemet lo chètse-moque à l'onellio Sami. On lat dit lo télégraphe, que l'è oukie de pardieu bin quemoudo. L'è quemet on tsin que sarâi grand' du Mordze à Lozena, se on

lai tire la tiua à Mordze, ie dzappe à Lozena. Eh bin! l'è onn'affère que Djan-Isaa n'amâve pas. Faillâi l'oure débiliotta apri ci « dégrusse-solâ » que l'appelâve. Accuta väi, assebin et vo mè dera se n'avai pas réson d'itre eingrindizi.

L'ire d'à premi iò on avâi établli cliau poti; Djan-Isaa avâi 'na coumechon à fère à Choumaque que tapâve lo couai' pè vè la Mébre; dévessâi lai portâ dai sola tot battant naôvo po lau fère mettre dai tatses et pu reimporta ein mimo teimps lé vilho que l'avâi fé rape-tassi on bocon. Quemet fasâi tsaud, ie s'arrite pè l'Union po bâire on verro, iò traôve galèza compagni: lo martsau, on martzhand de bâo de pè Etsalleins, et que sé-jo tant. Vo sède que lè z'hâores ao cabaret passant pe rido qu'au pridzo et que Djan-Isaa sé fut bin amusâ et que fut bo et bin billiet, lo martzhand lai dit po rire:

— Mâ, ne sa-to pas lai télégraphii à ton Choumaque, justameint lo fi passe devant tsi li. Accou té sola su lo fiertsau, l'électricita va lè fère décheinde ein avau et lo cordagni lè z'arrêtero au passadzo.

— L'è onn'idée, que sé dit Djan-Isaa, que ne lai cougnessâi ré.

Adan, ie monte su onn'etsila et va aguelhi sè solâ à cambellion su ci fi d'aragne, pu revint fini sa quartetta.

A sti momeint, on rouden, qu'avâi met dai charge de couai quasu rodzo, tote défrepanates, passâve perque. Quand väi cliau biaux solâ et que non ne le guenigne, ie monte amon lo poti, lè z'impougne et lai met lè sin à la pliée, pu se dépâste dè corre quemet sé l'avâi z'u tote le tragalles dau mondo apri li.

Quoko menute apri, Djan-Isaa sò et quand väi cliau pourre charguette que lo dzoran chacosâi tant misérabilameint, asse lerdzire que l'irant, ie fâ tot dzoio:

— Tot parâi! cein que l'è portant que ci télégraphe: a-te que lo que l'a fâ bailli mè solâ ao cordagni et que m'a rapporta lè villho.

Ora, ne sé pas quemet cein a fini, ma, plie tâ, quand Djan-Isaa n'a pas retrouvâi sé solâ naôvo, l'a adi cru que l'électricita lè lai avâi soupiâ et dégrussi.

MARC A LOUIS.

**Solution du problème.** — Nous avons reçu deux réponses justes, que voici.

De M. A. Brot, Morges:

$$90 + 8 + 1 \frac{3}{6} + \frac{27}{54} = 100$$

De M. S. Blanc, Petit-Chêne, Lausanne:

$$90 + 5 + 4 \frac{1}{2} + \frac{38}{76} = 100$$

On remarquera que, dans ces deux réponses, tous les chiffres de 0-9 sont utilisés et que chacun d'eux ne figure qu'une fois.

La prime est échue à M. S. Blanc, Lausanne.

Ecole ménagère de Ralligen (lac de Thoune).

— Le cours de 6 mois et celui du printemps touchant à leur fin, on a donné, à cette occasion, une petite fête à Ralligen. Des jeunes filles de divers cantons, d'Alsace, de Wurtemberg et deux Suisses habitant la Russie y ont pris part. Cet établissement est de plus en plus apprécié.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVHAT.

A VENDRE D'OCCASION

#### GRAND DICTIONNAIRE UNIVERSEL

de P. Larousse,

en 47 volumes, y compris les deux derniers suppléments. Reliure solide. — S'adresser au bureau du CONTEUR VAUDOIS, Lausanne.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.